



A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. a. Nom du proposant
:

b. Adresse du proposant :

(Adresse civique)
(État)

(Code postal)

(Ville)

2. Veuillez remplir l'annexe relative aux filiales à la partie D.

3. Veuillez remplir l'annexe relative aux Sociétés en commandites assurées à la partie E.

4. Veuillez remplir l'annexe relative aux Sociétés de portefeuille à la partie F.

5. Nom de
l'agent : _____

6. Dirigeant désigné, à titre de représentant de la société et de toutes les Personnes assurées, aux fins de la réception de tous les avis provenant de l'Assureur ou de ses représentants autorisés relativement à la présente assurance :

Nom du dirigeant ou de l'associé

Fonction du dirigeant ou de l'associé

7. Date de création : _____

8. Forme de l'entreprise :

_____ Société de capitaux

_____ Société en nom collectif

_____ Société en commandite

_____ Société à responsabilité limitée

_____ Autre

9. S'il s'agit d'une entreprise constituée, veuillez remplir la section suivante :

a. Lieu de constitution : _____

b. Nombre total d'actionnaires : _____

c. Nombre total d'actions en circulation : _____

d. Nombre total d'actions appartenant directement ou
en propriété véritable aux administrateurs ou aux dirigeants : _____

e. Veuillez fournir, sur une feuille distincte, les noms et le pourcentage de participation des actionnaires qui détiennent directement ou en propriété véritable au moins 10 % des actions ordinaires (s'il n'y en a aucun, veuillez l'indiquer).

Aucun

- f. Y a-t-il des titres convertibles en actions ordinaires ? Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir tous les détails à ce sujet sur une feuille distincte.

10. Dans le cas d'une société en commandite, veuillez remplir la section suivante :

a. Nombre total :

de commandités _____
de commanditaires _____

- b. S'agit-il de sociétés dûment immatriculées auprès des autorités compétentes? Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir tous les détails à ce sujet sur une feuille distincte.

B. DIRECTION

À quelle fréquence les réunions du conseil d'administration ou du comité de direction de la société ont-elles lieu? _____

Indiquer dans quels domaines le conseil d'administration ou le comité de direction a adopté des politiques et, le cas échéant, des procédures officielles :

_____ Gestion de l'actif et du passif	_____ Fusions et offres publiques d'achat
_____ Vérification	_____ Exploitation
_____ Conflits d'intérêts	_____ Personnel
_____ Obligations des administrateurs et des dirigeants	_____ Gestion des risques
_____ Investissement	_____ Processus de sélection des nouveaux administrateurs ou des associés
_____ Distributions	

À quel fréquence le conseil d'administration ou le comité de direction révise-t-il les éléments suivants?

- a. États financiers _____
- b. Placements d'une Société de portefeuille _____
- c. Couvertures d'assurance _____
- d. Modifications de la politique d'investissement ou de prêt _____
- e. Litiges imminents ou réels _____

Un conseil consultatif participe-t-il à la prise de décision en matière de gestion? Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir tous les détails sur une feuille distincte, notamment quant à la composition de ce comité et aux organismes auxquels appartiennent les membres siégeant à ce conseil.

Y a-t-il eu des changements apportés à la haute direction au cours des cinq dernières années? Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir tous les détails sur une feuille distincte.

La société a-t-elle changé de cabinet de vérificateurs pour la préparation de ses états financiers vérifiés? Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir tous les détails concernant le moment et les motifs de ce changement.

La société exige-t-elle une représentation au sein du conseil d'une Société de portefeuille lorsqu'une Société en commandite assurée effectue un placement dans cette Société de portefeuille? Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir tous les détails sur une feuille distincte.

Veillez fournir, sur une feuille distincte, les noms des associés et, le cas échéant, des administrateurs et hauts dirigeants à assurer, et les principaux organismes commerciaux auxquels ils sont liés, notamment les postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein de Sociétés de portefeuille.

C. LITIGES

Une poursuite, une réclamation ou des procédures ont-elles été exercées ou intentées contre le proposant, une Société en commandite assurée ou une Filiale au cours des cinq dernières années ou sont-elles actuellement pendantes? Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir tous les détails sur une feuille distincte.

Une poursuite, une réclamation ou des procédures ont-elles été exercées ou intentées ou sont-elles actuellement pendantes contre une personne à assurer en sa qualité d'administrateur, de dirigeant, de fiduciaire, d'associé ou d'employé du proposant, d'une Société en commandite assurée ou d'une Filiale? Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir tous les détails sur une feuille distincte.

En ce qui a trait aux questions C.1. et C.2. ci-dessus, il est entendu que toute réclamation découlant de ces poursuites, réclamations ou procédures est exclue des garanties demandées.

3. Le soussigné ou un associé, un administrateur, un dirigeant ou un fiduciaire à assurer est-il informé d'un fait, d'une circonstance, d'une situation ou d'un acte préjudiciable mettant en cause le proposant, une Société en commandite assurée ou ses Filiales ou encore un administrateur, un dirigeant, un associé, un fiduciaire du proposant, d'une Société en commandite assurée ou de ses Filiales qui, à son avis, pourrait donner lieu à une réclamation future qui serait visée par l'assurance demandée? Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir tous les détails sur une feuille distincte.

4. Le proposant, une Société en commandite assurée, ses Filiales ou un fiduciaire, associé, administrateur ou dirigeant ont-ils été partie ou mêlés :

a à un litige concernant les entraves à la concurrence, les droits d'auteur ou les brevets? Oui Non

b à une poursuite ou une procédure civile, pénale ou administrative concernant la violation d'une législation ou d'une réglementation fédérale ou d'État en matière de valeurs mobilières? Oui Non

c à une poursuite ou une procédure civile, pénale ou administrative concernant la violation d'une législation fédérale ou d'État sur les entraves à la concurrence ou les pratiques déloyales du commerce? Oui Non

d à des recours d'actionnaires, des recours collectifs ou des actions dérivées? Oui Non

Si une des réponses aux questions précitées est affirmative, veuillez fournir tous les détails sur une feuille distincte.

En ce qui concerne les questions C.3. et C.4. ci-dessus, il est entendu que si le soussigné ou un associé, un administrateur, un dirigeant ou un fiduciaire à assurer est avisé d'un fait, d'une circonstance, d'une situation ou d'un acte préjudiciable, toute réclamation subséquente en découlant est exclue des garanties aux termes de l'assurance demandée.

G. AUTRES RENSEIGNEMENTS

1. En ce qui concerne le proposant et les Filiales (à l'exclusion des Sociétés en commandite assurées), veuillez joindre les documents suivants à la présente proposition :
 - a. les états financiers des deux derniers exercices et les rapports annuels aux actionnaires (le cas échéant),
 - b. tous les rapports intermédiaires subséquents aux actionnaires (le cas échéant);
 - c. les avis de convocation et circulaire de sollicitation de procurations pour la dernière assemblée prévue ainsi que la prochaine (le cas échéant);
 - d. le plus récent rapport sur formulaire 10-K déposé auprès de la Securities Exchange Commission (le cas échéant);
 - e. toutes les déclarations d'enregistrement de titres effectuées au cours du dernier exercice écoulé.

2. En ce qui concerne chaque Société en commandite à assurer, veuillez joindre les documents suivants à la présente proposition :
 - a. une copie de la ou des conventions de sociétés certifiées conformes par les Commandités et une copie du certificat de société;
 - b. le dernier rapport annuel aux Commanditaires et la liste de ces derniers;
 - c. une copie de toute notice d'offre, déclaration d'enregistrement et, le cas échéant de tout prospectus.

3. En ce qui concerne les Sociétés de portefeuille des Sociétés en commandite à assurer, veuillez joindre les documents suivants avec la présente proposition :
 - a. le sommaire des modalités;
 - b. la convention de placement ou la notice relative aux placements privés;
 - c. la convention des actionnaires et les conventions d'achat d'actions ou d'options d'achat d'actions pour les employés;
 - d. les avis juridiques et les conventions en matière de confidentialité ou de droits exclusifs.

Les personnes soussignées déclarent qu'au meilleur de leur connaissance les déclarations contenues aux présentes sont vraies et justes, et que des efforts raisonnables ont été faits, pour obtenir suffisamment de renseignements de la part de chaque administrateur, dirigeant, associé ou fiduciaire à assurer, en vue de remplir adéquatement et avec précision la présente PROPOSITION. De plus, le soussigné convient que, si, entre la date de la PROPOSITION et la date de prise d'effet de la police, 1) une modification de nature à influencer un assureur intervenant dans la condition du proposant est découverte ou, si 2) une modification de nature à influencer un assureur est apportée aux réponses indiquées aux présentes, lesquelles rendraient la présente proposition erronée ou incomplète, un avis écrit portant sur ces modifications sera alors immédiatement remis à l'assureur, et au besoin, tout estimé en vigueur pourra être modifié ou supprimé.

La signature de la présente PROPOSITION n'oblige pas le soussigné à souscrire l'assurance en question, mais le proposant et toutes les personnes à assurer conviennent du fait que les détails et les déclarations figurant dans le présent formulaire de PROPOSITION (lequel sera gardé dans les dossiers de l'assureur et, si une assurance est souscrite, sera réputé physiquement annexé à la police) sont vrais et justes et constitueront la base du contrat, et qu'ils seront joints à la police et en feront partie. En outre, le proposant et toutes les personnes à assurer conviennent du fait que ces détails et déclarations sont de nature à influencer un assureur dans sa décision d'offrir cette assurance, et que toute police sera émise en tenant compte de la véracité de tels détails et déclarations. Tous ces détails et déclarations seront réputés être faits par chaque personne à assurer, étant entendu toutefois, qu'à l'exception de fausses déclarations ou omissions à la connaissance des signataires de la présente PROPOSITION, toutes les fausses déclarations ou omissions dans la présente PROPOSITION, ou dans les annexes et documents joints à celle-ci, concernant tout fait que la personne à assurer aurait des raisons de croire qu'il pourrait donner lieu à une réclamation éventuelle contre elle, ne seront pas imputées, aux fins de résiliation de la police, à toute autre personne à assurer qui n'est pas au courant de l'omission ou de la fausse déclaration en question.

NOTE : SEULS LES AGENTS DÛMENT NOMMÉS DE LA SOCIÉTÉ ET LES COURTIERS AGRÉÉS SONT AUTORISÉS À SOLLICITER DES PROPOSITIONS D'ASSURANCE. LES AGENTS ET LES COURTIERS NE SONT PAS AUTORISÉS À ÉTABLIR DES GARANTIES. L'ASSURANCE NE SERA ACCORDÉE QUE SI LA COMPAGNIE ACCEPTE LA PROPOSITION ET S'ENGAGE À ÉMETTRE L'ASSURANCE.

Faux renseignements

Toute personne qui, en connaissance de cause et avec l'intention de frauder toute compagnie d'assurance ou toute autre personne, soumet une proposition d'assurance contenant de faux renseignements ou dissimule, dans le but d'induire en erreur, tout fait pertinent s'y rapportant, commet un acte frauduleux constituant un crime.

Société

Signature du président-directeur général
(ou autre cadre supérieur si le président-directeur
général occupe également le poste de
président du conseil d'administration
ou d'associé délégué à la gestion)

Signature du président du conseil
d'administration ou de l'associé délégué à la
gestion

Date